



F.S.U. Réunion

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

DÉCLARATION LIMINAIRE

Comité Technique Académique du 13 MAI 2020

Le déconfinement a été décidé malgré l'avis défavorable du Conseil Scientifique et de nombreux professionnels de santé. C'est pourquoi la FSU continue à en demander le report.

Cette décision n'a été suivie de mesures détaillées que bien après son annonce le 13 avril. Quant aux protocoles de réouverture des établissements scolaires, s'ils ont le mérite de conditionner celle-ci à leur strict respect, ils ne suffisent pas à lever tous les doutes sur leur efficacité réelle.

En effet, les gestes barrière et la distanciation physique sont quasi impossibles à faire respecter par de jeunes enfants et pourtant ce sont eux qui vont inaugurer le déconfinement scolaire. Les maxima d'effectifs par classe en collège sont supérieurs au format des rassemblements autorisés limités à 10. Les cantines seront ouvertes tandis que les restaurants resteront fermés,

Ces contradictions tout comme l'évolution du discours officiel sur les masques, la pénurie et les aléas des livraisons ont sérieusement altéré la confiance dans la gestion de cette crise sanitaire. L'absence de dépistage systématique fait débat et la crainte de reconstitution de foyers infectieux est réelle (voir collège de Chauvigny dans l'académie de Poitiers qui avant même le retour des élèves a vu des cas de contagion apparaître suite aux réunions de préparation de la rentrée).

Le double langage du gouvernement prétextant la nécessité de lutter contre le décrochage scolaire ne trompe personne ; il s'agit en réalité de relancer l'activité économique. Le "volontarisme" des familles dessine de fait les contours d'une école publique "à la carte". Ainsi le système éducatif est-il renvoyé à une mission qui n'est pas la sienne, celle d'une garderie à grande échelle, en bafouant au passage une de ses valeurs fondamentales : son caractère obligatoire et donc démocratique.

Nous voici donc à la veille d'une pré-rentrée sous très haute surveillance. Dans ce contexte, la FSU sera particulièrement vigilante sur les conditions sanitaires de cette reprise et accompagnera tous les collègues confrontés à la moindre défaillance en la matière.

Cette crise sanitaire sans précédent a révélé l'importance des services publics et de leurs agents sans qui les fondements de notre société ne tiennent pas. Nous ne les féliciterons jamais assez. L'occasion doit être saisie d'en tirer toutes les leçons, c'est pourquoi la FSU demande une fois encore l'abrogation de la loi de "transformation de la Fonction Publique", des réformes du lycée et du bac, l'annulation des projets de suppression de postes à la prochaine rentrée et au contraire, les créations nécessaires non seulement à un "rattrapage" des effets du confinement mais au-delà à une politique ambitieuse en faveur de la réussite scolaire de tous nos élèves.

Pour le premier degré, le SNUipp-FSU a commandé une enquête auprès d'Harris Interactive afin de connaître le ressenti de la profession durant ces 55 jours de confinement. Manifestement ils ont constitué un profond bouleversement pour les personnels qui ont su faire preuve d'une grande inventivité pour maintenir un lien scolaire et ont en même temps répondu présent pour accueillir les enfants des personnels soignants. L'enquête montre également la forte inquiétude qui demeure pour une reprise à partir du 11 mai. Une

inquiétude partagée également par les parents d'élèves et les maires. En effet, 15 communes n'ouvriront pas leurs écoles le 14 mai !

A l'origine de cette inquiétude, on retrouve pêle-mêle le risque d'être à l'origine d'une seconde vague épidémique, la grande difficulté à faire appliquer les gestes barrières notamment en maternelle, le brassage d'adultes avec de nombreuses rencontres quotidiennes, la perspective d'une école sans jeux ni interactions.

Le ministère doit s'interdire toute pression sur les personnels et leur faire confiance pour confronter exigences sanitaires et pédagogiques aux réalités de leur école.

La semaine du 14 mai doit servir à préparer la reprise et à en présenter les modalités en Conseil d'École et en Conseil d'Administration. Si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, l'école, le collège ne doit pas rouvrir. Et s'il s'avère que l'application du protocole est défaillante après quelques jours d'ouverture, il faut fermer.

S'il est certain que l'école de la République est indispensable et que, malheureusement, des enfants ont vécu très durement cette période de confinement, la santé de la population doit primer. La réouverture des écoles ne peut se faire à n'importe quel prix.

